

„ nature Divine à cause des différens effets
 „ qu'elle produisoit, ni trois substances, ni trois
 „ êtres d'une nature différente. La croyance
 „ de l'Eglise sur la Trinité étoit donc alors
 „ telle qu'elle est aujourd'hui, & c'est dans
 „ Jurieu une ignorance grossiere d'accuser l'E-
 „ glise catholique d'avoir varié sur ce dogme. „
 „ 3°. L'exemple de Denys d'Alexandrie fait
 „ voir qu'il ne faut pas juger qu'un Pere n'a
 „ pas cru la consubstantialité du Verbe, parce
 „ qu'on trouve dans ce Pere des comparai-
 „ sons, qui étant pressées & prises à la ri-
 „ gueur, conduisent à des conséquences op-
 „ posées à ce dogme. „ (a)

Une autre réflexion qui eût dû également avertir l'auteur qu'il s'écartoit de la vraie doctrine, est qu'à force de dialectiser sur ce profond mystere, il se flatte d'en avoir fait une chose toute naturelle qu'il prétend démontrer par les seules lumieres de la raison (b). Or,

(a) Nos auteurs établissent à cet égard une regle excellente, prise de S. Jean Chrysostôme, regle qui doit servir en général dans l'explication des ouvrages des saints Peres. *Oportet inquirere quâ sententiâ quæque dicantur; de quâ materiâ seu argumento agatur, quidque corrigere studeat, qui loquitur.* Chrysost. Hom. 25 in epist. ad Rom.

(b) En cela même il se trompe quant au moyen qu'il emploie; car trois natures en Dieu, bien loin d'expliquer la Trinité, sont une absurdité qui entraîne toutes celles du polythéisme. Tous les arguments qui établissent l'unité de Dieu, détruisent cette erreur. Voyez la dissertation: *An solâ rationis vi demonstrari possit non esse plures uno Deos?* 1 Oct. 1780, p. 165.